



Direction Enfance Jeunesse Education

Service Vie Scolaire

PROJET PEDAGOGIQUE De l'accueil Périscolaire ANITA CONTI



Année 2024-2025

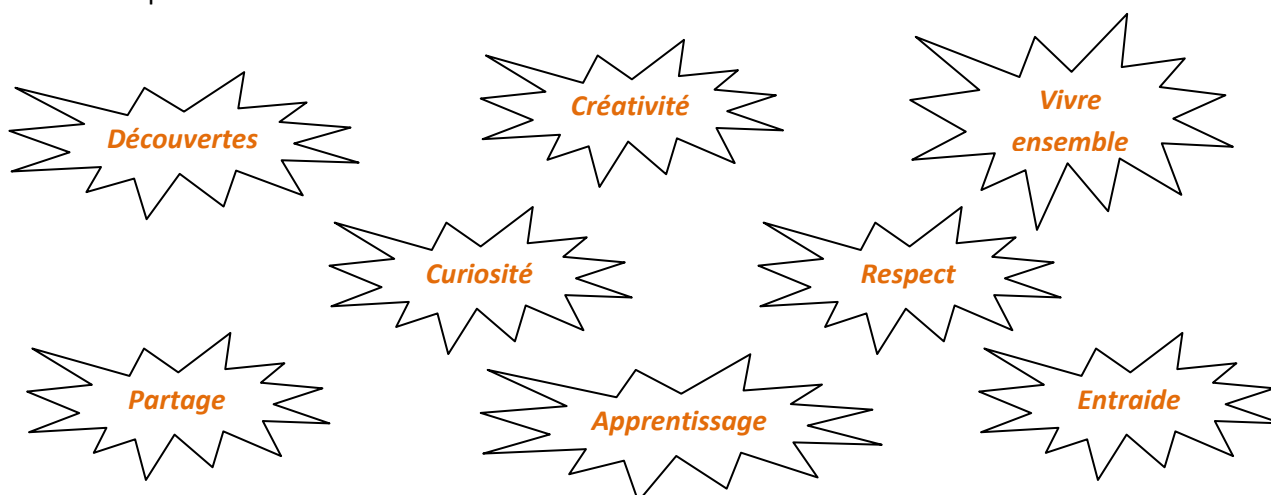
TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la directrice.....	3
Le fonctionnement.....	4
Les locaux	6
Exercices incendie.....	7
L'équipe.....	8
Les objectifs éducatifs et pédagogiques.....	9
La journée type.....	12
L'aide aux devoirs.....	14
La santé de l'enfant.....	15
Le projet d'activité.....	16
Les règles de vie.....	18
Les partenaires.....	20

Le mot de la directrice:

L'accueil périscolaire n'est pas une simple "garderie", mais bien un lieu de vie, de socialisation et d'enrichissement pour chacun. Il contribue à l'apprentissage de la vie en collectivité et à l'épanouissement de l'enfant.

L'accueil périscolaire est un lieu de:



Sans oublier les règles de vie communes à toutes et tous, petits comme grands.

Les temps périscolaires sont des temps spécifiques et précieux pour les enfants. Ils sont de courtes durées et éparpillés dans la journée mais touchent un très grand nombre d'enfants de l'école (surtout sur les temps méridiens et les accueils du soir).

Il est donc important pour nous de prendre en compte toutes ces spécificités dans le respect des rythmes de vie de chaque enfant.

L'équipe d'animation est là pour veiller à la sécurité physique et affective des enfants.

Natacha

Le fonctionnement

Rue Jean Jaurès

29280 PLOUZANE

Tél: 07-60-60-07-11

Les enfants accueillis sont âgés de 2 à 11 ans.

Créée en 2003, une filière bilingue au sein de l'école, permet aux enfants de recevoir un enseignement à parité horaire (mobilité en français, mobilité en breton). Les programmes de cette filière sont identiques à ceux enseignés dans la filière monolingue de l'école.

L'école maternelle possède :

- ❖ 2 classes de TPS/PS/MS (dont 1 bilingue)
- ❖ 2 classe de MS/GS (dont 1 bilingue)

L'école élémentaire possède

- ❖ 2 classes de CP (dont 1 bilingue)
- ❖ 2 classes de CE1 (dont 1 bilingue)
- ❖ 1 classe de CE1/CE2 bilingue
- ❖ 1 classe de CE2
- ❖ 1 classe de CE2/CM1 bilingue
- ❖ 1 classe de CM1
- ❖ 2 classes de CM1/CM2 (dont 1 bilingue)
- ❖ 1 classe de CM2

Madame LANNUZEL est la directrice de l'école.

Effectifs périscolaires: (source 09/2024)

- Accueil du matin maternel : 12
- Accueil du matin élémentaire : 22
 - Restauration maternelle : 60
 - Restauration élémentaire : 155
- Accueil du soir maternel : 28
- Accueil du soir élémentaire : 60

Ces effectifs évoluent tout au long de l'année.

La responsable de l'accueil périscolaire est :

Natacha TRICOT

Inscriptions à l'accueil périscolaire :

Les **inscriptions aux différents accueils** (matin, restauration et soir) se font en mairie auprès de Mme QUELLEC Typhanie ou de Mme KEREBEL Morgane (service Vie Scolaire). Les familles peuvent, via le **portail famille**, réaliser et modifier ces inscriptions (délai de 7 jours pour la restauration et la veille avant 14h pour les accueils du matin et du soir).

Les fiches sanitaires doivent faire l'objet d'une attention particulière (PAI, autorisation de sortie, personnes autorisées à récupérer l'enfant...). Si, au cours de l'année, les familles souhaitent apporter un changement, il est nécessaire d'en informer Mme QUELLEC ou Mme KEREBEL par mail (peje@plouzane.fr).



HORAIRES DE FONCTIONNEMENT:

	LUNDI	MARDI	JEUDI	 VENDREDI
Matin de 7h15 à 8h20	✓	✓	✓	✓
Midi de 11h50 à 13h50	✓	✓	✓	✓
Soir de 16h30 à 18h45	✓	✓	✓	✓

Les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner (fourni par la cuisine centrale) de 7h15 à 8h00.

Les locaux

L'accueil périscolaire se situe dans les locaux près de la cuisine centrale.

Il dispose des locaux suivants:

Pour l'accueil des enfants de maternelle:

- La salle de restauration (utilisée sur l'ensemble des temps d'accueil)
- Deux dortoirs dans l'école pour les temps de sieste
- Une cour de récréation avec structures de jeux adaptées
- Des toilettes adaptés dans les locaux périscolaires et dans l'école
- La bibliothèque maternelle de l'école
- Salle de motricité
- Une salle infirmerie (commune avec les enfants d'élémentaire)



Pour l'accueil des enfants d'élémentaire:

- Une salle de restauration (passage self)
- Une cour de récréation avec préau
- Des toilettes au sein de l'accueil et sous le préau



Des salles de l'école sont mises à disposition:

- La bibliothèque au 1^{er} étage (utilisée également pour l'aide aux devoirs)
- La salle informatique au 1^{er} étage (utilisée également pour l'aide aux devoirs)
- La salle de réunion au 2^e étage
- La salle du RASED au 1^{er} étage
- Une classe au 1^{er} étage



Exercice d'évacuation incendie:

Cet exercice doit être réalisé une fois par trimestre et dans le premier mois suivant la rentrée.

Le premier exercice sera mis en place le:

Lundi 7 octobre 2024 sur l'accueil du soir (17h45)

L'exercice doit être consigné dans le registre de sécurité.

Les portes de secours ne doivent jamais être obstruées.

Tout danger ou anomalie décelés doivent être systématiquement signalés au responsable de l'accueil et à la responsable du service Vie Scolaire.

L'équipe de l'accueil périscolaire d'ANITA CONTI 2024-2025

Direction: Natacha TRICOT

Remplaçante: Céline PENNEC

Equipe du matin: Natacha TRICOT en coordination

NOM PRENOM	DIPLÔMES	HORAIRES	Maternelles	Elémentaires
PENNEC Céline	BAFA – CAP PE	7h15 – 9h15	x	
RAULT Julien	BAFA	7h15 – 9h15		x
SAUVAGE Mallaurye	ND	7h30 – 9h15		x
FERNANDES Alizéa	CAP PE	7h15 – 9h15	Petit déjeuner	

Equipe du midi: Natacha TRICOT en direction/coordination

Agents élémentaire sur cour (7)	Service self (2)	Service des maternels (4)
-Catherine MARPAUD -Julien RAULT (BAFA) -Céline PENNEC (BAFA+CAP PE) -Franck SALIOU (BAFA) -Alizéa FERNANDES (CAP PE) -Mallaurye SAUVAGE (NB) + 2 agents (tournent entre les lundis-mardis et jeudis-vendredis)	-Corinne DEVOIR (lundis-mardis) Nathalie LABBE (lundis-mardis) -Nathalie QUERE (jeudis-vend.) -Claudine LE GUENNEC (jeudis-vend.)	-Valérie DOHOLLOU -Sylvia COCAIGN (CAP PE) + temps GS -Audrey LE GAC (CAP PE) + temps GS -Sabrina VALLON

Sieste 13h-14h : Valérie DOHOLLOU et Christine RICHARD (ATSEM)

Equipe du soir: Natacha TRICOT en coordination

NOM PRENOM	DIPLÔMES	HORAIRES	Maternelles	Elémentaires
RAULT Julien	BAFA	16h15 – 19h00		x
LE GAC Audrey	CAP PE	16h00 – 19h00		x
SALIOU Franck	BAFA	16h15 – 19h00		x
SAUVAGE Mallaurye	ND	16h15 – 19h00		x
PENNEC Céline	BAFA-CAP PE	16h15 – 19h00	x	
FERNANDES Alizéa	CAP PE	16h15 – 19h00	x	

Cuisine centrale:

Responsable :

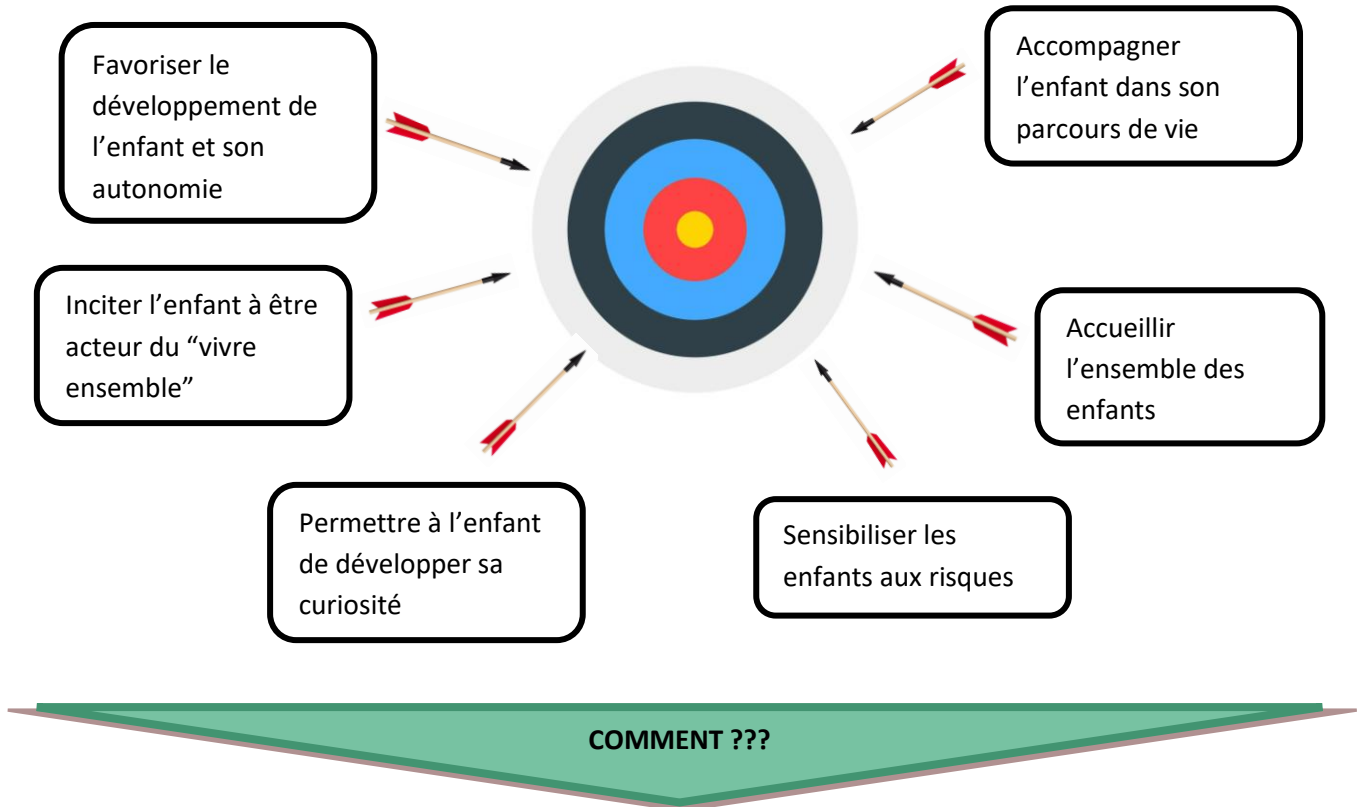
Franck LOSQ



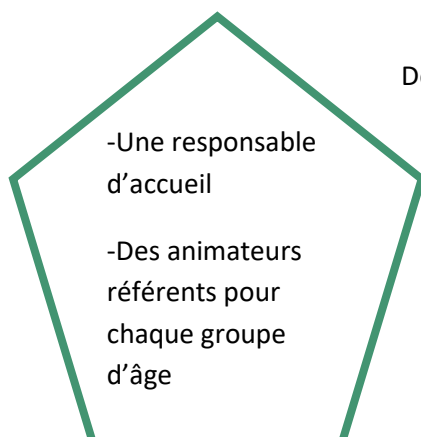
Transport/école/repas :

Valérie DREVES

Les Objectifs Educatifs



Favoriser le développement de l'enfant et son autonomie



Ateliers répondant aux besoins de l'enfant

Des repères visuels en maternelle (porte-manteaux, jeux, puzzles, ...)

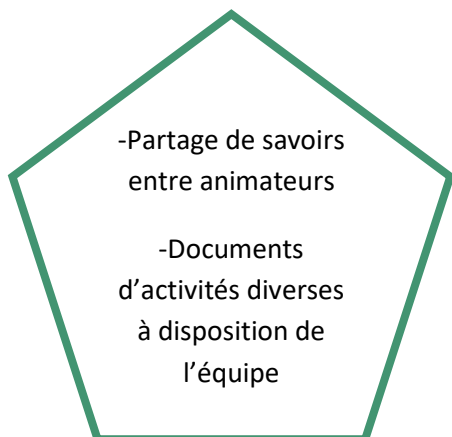
Jeux et bibliothèque en accès libres.

Passage self à partir du CP

Découverte du self en fin d'année pour les Grandes Sections

Débarrassage après goûter

Permettre à l'enfant de développer sa curiosité

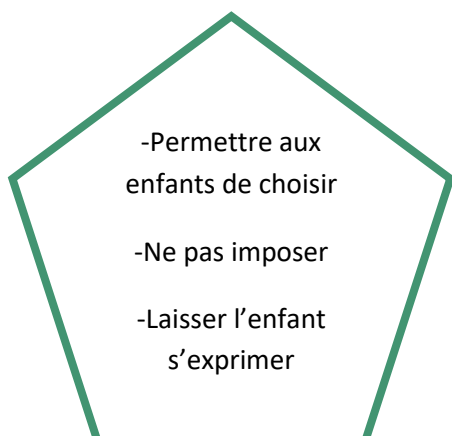


Proposer des activités diverses et variées
(manuelles, sportives, culturelles, ...)

Accès libre aux bibliothèques (maternelle et élémentaire)

Permettre aux enfants de faire par eux-mêmes sous la vigilance
de l'adulte

Inciter l'enfant à être acteur du "vivre ensemble" et à accepter la différence



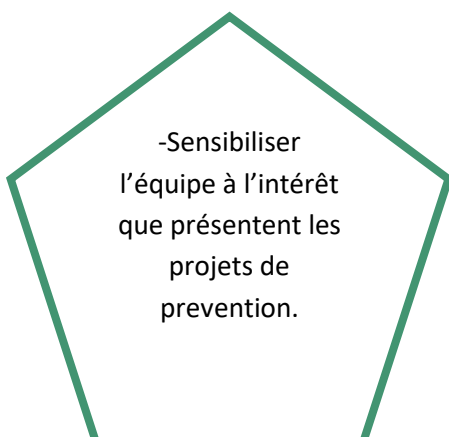
Proposer mais laisser l'enfant agir tout en respectant le cadre posé

Etudier les règles de vie avec les enfants

Laisser les enfants faire des choix (commande...)

Discuter avec les enfants, les aider à comprendre

Sensibiliser l'enfant aux risques (prévention des accidents domestiques, nutrition, harcèlement ...)



Mettre de la documentation adaptée à disposition des enfants

Discuter avec les enfants

Etre à leur écoute

Les objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire:



Favoriser un accueil convivial:



Les différentes salles d'accueil sont décorées par les enfants.

Des activités adaptées à chacun sont proposées. Les enfants sont libres de ne rien faire si ils le souhaitent.

Les enfants porteurs de handicap, sont accueillis avec l'aide éventuelle d'une AESH.

- **Envers les enfants:**

L'équipe est à l'écoute des besoins de chacun. L'accueil est individualisé par le prénom de l'enfant. En maternelle, le "doudou" est le bienvenu si l'enfant en éprouve le besoin.

Les animateurs sont répartis dans les salles pour garantir la sécurité physique et affective des enfants.

Les jeux proposés proviennent de catalogues homologués.

- **Envers les familles :**

Les animateurs sont disponibles et souriants.

L'équipe est à l'écoute des familles. Il faut parfois reconforter et rassurer les parents.

L'équipe d'animation fait preuve d'un droit de réserve, de discrétion.

En cas de nécessité, l'équipe se doit de transmettre à la famille des informations concernant leur enfant.

Les animateurs ne doivent pas :

- tourner le dos à la porte de l'accueil
- utiliser le tutoiement avec les familles
- se désintéresser des familles
- utiliser leur portable ou discuter entre eux pendant l'accueil des enfants

Permettre aux familles de trouver les informations nécessaires à l'accueil de leur(s) enfant(s)

Un affichage (mis à jour régulièrement) est mis en place sur les portes vitrées de l'accueil périscolaire ainsi qu'à l'entrée de l'école (menus de la restauration, activités proposées sur le temps meridien...)

JOURNÉE TYPE



Accueil du matin

7H00 : Arrivée du responsable d'accueil périscolaire (Ouverture des locaux, allumage de l'ordinateur, des tablettes et pointage des prévisions)

7H15 : Ouverture de l'accueil périscolaire

- Les animateurs arrivent et se dirigent dans leur salle respective.
- Mise en place du petit déjeuner.
- Installation des ateliers à disposition des enfants.
- Le petit déjeuner est servi jusqu'à 8h (côté maternelle, sur les tables hautes).
- Des ateliers de jeux libres adaptés à chacun sont mis à disposition sous la surveillance des animateurs.

8h05-10 : Rangement des ateliers et passage aux toilettes pour les maternels. En élémentaire, les enfants rangent les ateliers et passent aux sanitaires sous le préau pour une montée en classe à 8h20 (ouverture du portail par la directrice de l'école).

8H15: Arrivée des ATSEM en maternelle pour un relais périscolaire /scolaire et la prise en charge des enfants. « Transition douce » pour les plus petits pour un départ en classe serein.

8H20 – 9H15 :

- Pointage des enfants pour la restauration et l'accueil périscolaire du soir (2 animateurs en maternelle et 2 en élémentaire).
- Vérification des pointages élémentaires avec la tablette (prevision parents)
- Transmission des effectifs en mairie et à la cuisine centrale.
- Entretien des sanitaires et des salles utilisées, vaisselle du petit déjeuner.
- Préparation d'activités, projets à venir, rangement, temps d'échange avec l'équipe.

Accueil du midi /Temps méridiens

11H40: Arrivée des agents de restauration et d'animation. La responsable transmet les informations nécessaires à l'équipe (infos RH, vigilances enfants...).

Pour les maternels :

De 12H à 13H00 : Arrivée des enfants avec les ATSEM accompagnée d'un agent. Les enfants sont passés aux sanitaires avant pour certains, les autres vont dans ceux du réfectoire. Les enfants s'installent à table par niveaux (TPS-PS / MS / GS) pour un départ à la sieste ou en temp calme plus serein pour tout le monde.

13H00 :

- Les ATSEM descendent avec leur "groupe" de sieste (TPS-PS/MS). Elles sont accompagnées par un agent.
- Pour les grandes sections, ils vont avec 2 animatrices en temps calme puis récréatif.

Pour les élémentaires :

Prise en charge des enfants dans la classe avec un agent référent. Les enfants vont ensuite sur la cour de récréation. Des activités sont proposées aux enfants qui le souhaitent (bibliothèque, jeux sportifs, ...). Les animateurs sont placés de telle sorte à voir l'ensemble des enfants. Ils sont disponibles pour chacun si besoin.

Service de self :

12h05-10 : Les enfants de CP et CE1 passent au self en priorité.

Puis c'est un roulement qui s'opère tout au long du service. Les enfants sont appelés par groupe de 10 environ, dès que des places se libèrent en salle de restauration. Une vérification est faite par la responsable pour être sûr que chaque enfant soit bien passé déjeuner.

A partir de 13H40, les enfants se dirigent vers les sanitaires puis sont regroupés sous le préau par classe en attendant leur institutrice ou instituteurs.

Afin que les grandes sections puissent se préparer à déjeuner au self, à partir du mois d'avril-mai (lorsqu'il y a des sorties scolaires en élémentaire), les enfants pourront démarrer "doucement" leur apprentissage au self et ainsi, être davantage autonomes et rassurés pour la rentrée suivante.

Tout au long de l'année, l'ATSEM en charge des GS les accompagnent dans leur apprentissage (couper la viande, se servir seul à boire, débarrasser la table, ...)

Le temps du repas est un moment de ressources pour les enfants mais c'est également un temps éducatif. Le but étant d'arriver au CP en étant le plus autonome possible.

Accueil du soir

16h00 : Arrivée d'animateurs pour la préparation du goûter.

16h15 : Arrivée du reste de l'équipe (finition de la préparation du goûter et mise en place des ateliers en maternelle).

16h25 : Les ATSEMS accompagnent les enfants jusqu'à l'accueil périscolaire (moment de transition – liaison sur la journée de l'enfant).

16h30 : En élémentaire, les animateurs appellent les enfants prévus pour le soir au niveau du préau. Les enfants passent aux toilettes pour un lavage de mains avant de monter à l'accueil.

16h30/17h15 : Goûter des enfants. Une fois la collation terminée, les enfants passent aux sanitaires.

17h15/18h10 : Ateliers à disposition des enfants et activités dirigées en rapport avec le projet d'activités (au libre choix des enfants).

Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs de façon autonome (tables hautes en espace maternel si besoin pour plus de calme).

18h15 : Les enfants d'élémentaire "basculent" côté maternelle sur les tables hautes après avoir rangé leur salle. Des jeux sont mis à leur disposition.

18h15-45 : Un animateur d'élémentaire commence l'entretien de la salle d'activité.

18h45 : Entretien des sanitaires et du hall d'accueil.

19h : Fermeture des locaux

AIDE AU DEVOIRS

A partir du lundi 23 septembre, **le dispositif d'aide aux devoirs** recommence pour les élèves à partir du CE1.

Les lundis et jeudis, des bénévoles prennent en charge les enfants (préalablement inscrits auprès du service Peje) à 17h15 à l'accueil périscolaire et ce jusqu'à 18h.

A 17h15, les bénévoles récupèrent les enfants inscrits et vont dans les salles prévues (bibliothèque élémentaire, salle informatique et salle "atelier").

Si des enfants d'un groupe finissent avant 18h, des fiches "jeux de logiques" (mots mêlés, mots fleches, Sudoku ...) leur sont proposés. Lorsque l'ensemble des enfants d'un groupe a fini, le bénévole a la possibilité de les ramener dans les locaux périscolaires où ils sont pris en charge par les animateurs.

A 18h, les enfants autorisés à partir seul quittent l'accueil périscolaire après avoir prévenu les animateurs. Les autres restent en accueil jusqu'à l'arrivée des parents.

Ce dispositif a pour objectifs de:

- Soutenir les parents en permettant à leurs enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons.
- Soutenir les enfants en leur permettant :
 - D'apprendre et comprendre ses leçons
 - D'acquérir une meilleure organisation
 - D'apprendre à réviser efficacement
 - D'acquérir des méthodes de travail
 - De gagner en autonomie
 - De favoriser l'apprentissage de la lecture
 - D'aider à la réalisation de leur devoir

La Santé de l'enfant

- Chaque **soin** apporté à un enfant doit être consigné **obligatoirement** sur le **cahier d'infirmierie**.
- Un **accident** doit faire l'objet d'une déclaration « **fiche accident** » elle doit être signée par le responsable d'accueil et remise au responsable du service dans les 48h00.
- Aucun médicament ne pourra être administré aux enfants par le personnel communal (à l'exception des PAI) se reporter au règlement intérieur.
- Les enfants bénéficiant d'un **PAI** font l'objet d'une attention particulière. L'ensemble de l'équipe doit être informée. Chaque personne est en mesure d'apporter les soins nécessaires aux enfants.

Les médicaments, le document « PAI » ainsi que l'ordonnance sont conditionnés dans des boîtes spécifiques au nom de l'enfant. Ces boîtes sont stockées dans l'infirmierie du périscolaire. Ce lieu ne doit pas être fermé à clé (urgences). Cette pièce est équipée d'un lit pour accueillir les enfants qui se sentiraient mal.

Les papiers repas apportés par les familles doivent être conservés dès l'arrivée au réfrigérateur. Chaque boîte contenant un aliment doit être nommée. Les boîtes sont entourées de film plastique (1 lot/enfant) avant d'être placées au réfrigérateur. Le réchauffage du plat doit être muni d'un couvercle propre à chaque enfant.

- Tout doute sur la santé d'un enfant après une chute ou autre évènement, nécessite de se mettre en relation avec le SAMU 15 (médecin).
- Si un enfant doit être conduit par le SAMU/pompiers à l'hôpital et que le parent ne peut être présent, il est nécessaire qu'un agent l'accompagne avec sa fiche de renseignements + PAI (si il y en a un).
- Tout parent doit être informé de l'état de santé de son enfant même si cela est bénin.
- **Il est important** d'être à l'écoute des enfants lorsqu'ils signalent un problème lié à leur santé, surtout lorsqu'ils bénéficient d'un PAI.
- **Pharmacie** : Un point régulier sur les dates de péremption doit être réalisé ainsi que l'approvisionnement. Les thermomètres fournis (prise auriculaire et/ou frontale) doivent faire l'objet de la plus grande attention.

REFERENT PHARMACIE: Franck SALIOU

REFERENTE P.A.I. MATERNELLE: Céline PENNEC

REFERENTE P.A.I ELEMENTAIRE: Julien RAULT

REFERENTE HARCELEMENT: Alizéa FERNANDES / Natacha TRICOT

Projet d'activités

Projets communs au service:

- Repas de Noël
- Journée de l'arbre
- Les droits de l'enfant

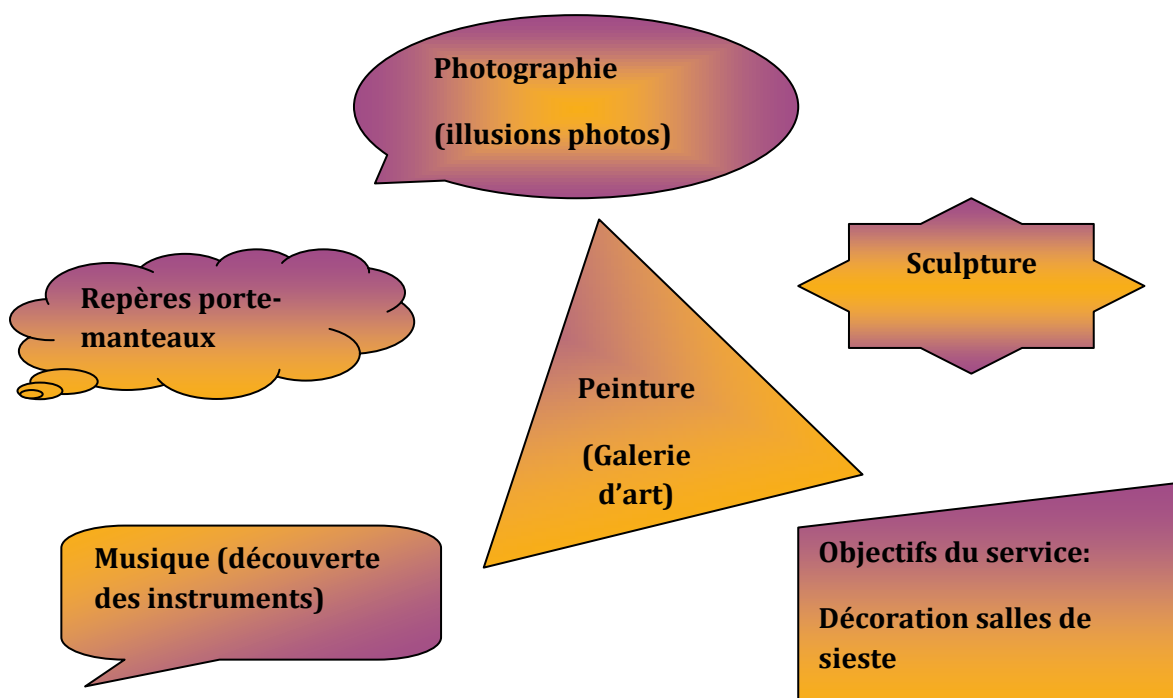
PROJET DES EQUIPES D'ANIMATION

2 personnages ont débarqué à l'accueil périscolaire (Sonic chez les élémentaires et Banana chez les maternels). Ces 2 personnages viennent d'une autre version de notre Terre, d'une autre dimension.

Sonic souhaite faire découvrir son univers (video, art visuel, pixels, jeux...) aux grands et Banana, lui, veut découvrir l'Art avec les plus jeunes (peinture, musique, architecture, poésie, cinéma, BD, sculpture...).

Une année d'échanges et de découvertes peut commencer...

En maternelle:

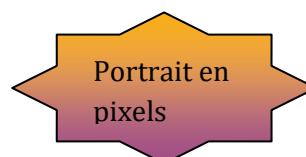


En élémentaire:

1er trimestre:



2ème trimestre:



3ème trimestre



Tout au long de l'année, les enfants auront la possibilité de s'investir dans le jardin (propreté, plantation, décoration...)

Les réunions d'équipes, prévues tous les 15 jours, permettent de refaire un point régulier sur les activités en cours (ce qui marche, ce qui ne marche pas,...) mais également de préparer les activités à venir.

Règles de vie dans les accueils périscolaires Élémentaire de la ville PLOUZANE

(En maternelle, privilégier les règles en photographies et projets d'activités pour tous...)

DROITS	DEVOIRS
J'ai le droit	Je dois / Je n'ai pas le droit
 <p>J'ai le droit d'être bien accueilli</p>	 <p>Tout comme les adultes, je dois dire bonjour ou au revoir, être poli et respectueux dans mes demandes : « S'il vous plait et merci »</p>
 <p>J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et d'être entendu</p>	 <p>Je dois écouter les consignes des animateurs</p>
 <p>J'ai le droit de demander de l'aide aux animateurs si j'en exprime le besoin</p>	 <p>Je dois parler calmement et sans crier</p>
 <p>Dans la cour, j'ai le droit de jouer aux jeux que je souhaite sauf à ceux qui pourraient me faire du mal ou en faire aux autres. Je signale aux animateurs s'il y a un camarade en danger</p>	 <p>Je n'ai pas le droit de frapper quelqu'un et de faire justice moi-même</p>
 <p>J'ai le droit de ne rien faire durant les activités</p> <p>J'ai le droit de jouer, de rêver</p>	 <p>Dans la cour, je dois rester dans les endroits délimités par les adultes et en aucun cas, aller me cacher</p>
 <p>J'ai le droit de donner mon avis sur les activités que je souhaiterais faire</p>	 <p>Je ne dois pas courir dans les locaux car je pourrais me blesser ou blesser quelqu'un</p>
 <p>J'ai le droit de connaître les numéros utiles qui me concerne : 119 enfants maltraités et</p>	<p>Je ne dois pas apporter de jouets personnels et surtout s'ils peuvent présenter un danger pour les autres</p>

3020 non au harcèlement



J'ai le droit d'être respecté pour mes idées, ma culture, mes différences



J'ai le droit de prendre mes repas à côté de mes copains/copines



J'ai le droit d'aller aux toilettes quand j'en exprime le besoin (je me lave toujours les mains en sortant)



J'ai le droit de recevoir des soins lorsque je me blesse ou si je suis malade. Je dois le signaler aux animateurs !



Je dois participer au rangement des activités

Je dois prendre soins du matériel, des jeux



Je n'ai pas le droit de sortir tant que mes parents ne sont pas venus me chercher (ou avec autorisation/fiche)

Je n'ai pas le droit de partir avec quelqu'un d'autre que mes parents sans que les animateurs aient vérifié si je pouvais le faire



Je n'ai pas le droit d'insulter mes camarades, les adultes, leur manquer de respect



Je dois respecter les autres enfants et les adultes dans TOUTES leurs différences



Je respecte la nourriture, ne gaspille pas

Je participe au débarrassage et



Je ne dois pas jouer dans les toilettes ou rester avec les copains. Ce n'est pas un lieu de jeux.



Je dois signaler aux adultes si je suis blessé, malade ou si quelqu'un a besoin d'aide

LES PARTENAIRES

